



LE PETIT DÉNATOIS

Janvier 2021

Numéro 2



LE MOT DU MAIRE

Dénatoises, Dénatois,

Alors que 2020 s'achève, laissant à chacun le souvenir d'une année très particulière, marquée par une crise sanitaire sans précédent, nous allons nous tourner vers 2021 qui sera, n'en doutons pas, remplie d'espoirs et de bonheurs.

C'est avant tout pour moi un honneur de vous souhaiter au nom du conseil municipal et de moi-même tous nos vœux de bonne année, de bonheur, et surtout de santé.

Nous aurions aimé partager avec tous les habitants du village une rencontre festive au moment des vœux qui nous aurait permis de nous rassembler et d'échanger sur les futurs projets.

Cependant la crise sanitaire nous oblige à inventer d'autres modes de communication pour faire vivre le lien qui nous unit et qui est si cher au conseil municipal.

Nous avons une pensée particulière pour celles et ceux qui au cours de l'année, se sont trouvés dans la difficulté et la peine, nous adressons nos amitiés et notre soutien aux dénatoises et dénatois qui ont perdu un proche durant l'année.

Je souhaite au nom de tous les habitants la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune que nous tâcherons de rencontrer dès que la situation sanitaire le permettra. Sachez dès à présent que vous avez fait le bon choix !

Cela fait maintenant 7 mois que mon équipe a été mise en place, et je les remercie vivement du travail qu'ils ont accompli.

Nous remercions également tous les employés communaux pour leur investissement et leur dynamisme.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, et nous remercions le directeur, les enseignants et les employés communaux qui ont tout mis en œuvre afin que nos petit(e)s soient dans les meilleures conditions possibles pour cette rentrée spéciale.

Le début de notre mandat a été marqué par le chantier de la RD 612, qui a bouleversé le quotidien de beaucoup d'entre nous, et je vous remercie de votre patience.

Le chantier initialement prévu présentait de nombreuses carences pour notre commune. Au terme de nombreux échanges et d'un investissement sans relâche, le conseil municipal a pu obtenir en collaboration avec le conseil départemental et la région :

- un arrêt de bus supplémentaire au lieu-dit « Calvignac »,
- une desserte allant de « Calvignac » au lieu-dit « Pezous » qui longera la RD 612,
- un passage sous la RD 612, qui nous donne un accès direct à la voie verte en toute sécurité.

Suite en page 2

DATES A RETENIR

Samedi 13 Février 2021

Début des vacances scolaires d'hiver

Lundi 5 avril 2021

Lundi de Pâques

SOMMAIRE :

État civil - 2

Personnes vulnérables - 2

Dernières décisions - 2

Cérémonie du 11 novembre - 3

Tour d'horizon des travaux effectués - 3

Les employés communaux - 4

Aux propriétaires de chiens - 4

Collecte sélective - 5

Accompagnements personnalisés - 5

Formation aux premiers secours - 6

Aux nouveaux dénatois - 6

Les 100 ans de Rose Sers - 6

Déploiement de la fibre optique - 7

En bref... - 7

Espace détente - 8

Nouveaux noms de rues - 8

Une mairie proche de son école - 9

Du côté de la garderie - 9

Association des parents d'élèves - 10

ADMR Lombers-Lamillarié-Dénat - 10

Groupe Happy Day - 11

Familles Rurales Dénat - 12

Mentions légales :

Directeur de la publication :

Olivier Oustric

Directrice de la rédaction :

Marie Estéveny

Imprimé par l'association adaptée Re-bond, 1 chemin de Mayric, 81000 ALBI

Tirage en 370 exemplaires

ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Sacha WALRAVE,
né le 19/12/2020

Ils nous ont malheureusement quittés :

- Bruno COSIN,
décédé le 12/08/2020

- Marie-Line AUQUE, épouse
GUITTARD
décédée le 24/09/2020

- Natura RUBIO, épouse COR-
DIER,
décédée le 29/09/2020

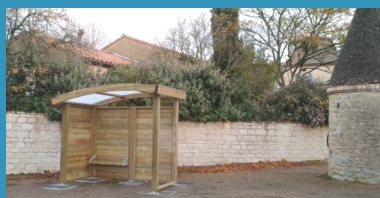
- Charles HERVIEU,
décédé le 05/10/2020

- Léonce CABAL,
décédé le 15/10/2020

- Audrey FONTAINE,
décédée le 26/10/2020

- René MANEN,
décédé le 07/11/2020

- Yvette JALRAS, veuve PUJOL,
décédée le 18/11/2020



Abribus du Puits Pointu

PERSONNES VULNÉRABLES

Vous êtes isolés, vulnérables ou à risque, le conseil municipal vous invite à prendre contact avec la mairie : 05 63 76 07 27. Nous pouvons vous accompagner pour vos démarches et besoins de première nécessité, surtout en cette période de crise sanitaire. N'hésitez pas, nous sommes à votre écoute.

Le conseil municipal a travaillé pour la mise en place d'une stratégie de projets sur les 5 prochaines années. Vous aurez régulièrement des informations sur les projets en cours ou à venir : aire de jeux, école, rénovation centre bourg, voie douce et sécurité routière...

Notre village ne serait pas ce qu'il est sans l'engagement permanent de la communauté d'agglomération de l'albigeois (C2A) sans qui beaucoup de projets indispensables ne pourraient se faire, et nous remercions l'ensemble du personnel pour leur disponibilité et leur écoute.

Je veux aussi remercier au nom de tous, celles et ceux qui apportent de l'entraide aux personnes les plus vulnérables et les bénévoles des associations qui ont su s'adapter aux conditions imposées par les mesures sanitaires.

La crise a démontré le rôle primordial des circuits courts, le commerce local a trouvé toute sa place et s'est avéré indispensable lors du confinement, merci à notre épicerie, nos agriculteurs et commerçants/artisans qui sont restés disponibles lors des confinements.

La crise sanitaire a été une épreuve pour tout le monde mais elle a aussi mis en avant nos forces.

Du pire émerge le meilleur et le meilleur se trouve être local.

Sachons innover et nous réinventer, avançons ensemble vers le monde de demain dans lequel notre village a toute sa place.

Il est indispensable que Dénat s'inscrive dans son temps, notre village a besoin de ses habitants, ses artisans, ses commerçants, ses agriculteurs, ses associations, ses bénévoles, ses jeunes, ses moins jeunes et ses seniors, c'est vous qui faites de Dénat un village magnifique et agréable à vivre.

Que la joie, le dynamisme et le respect envers chacun de nous soient notre état d'esprit.

Je vous souhaite à toutes et à tous de vivre des moments privilégiés, de bonheur partagé et de fraternité.

Bonne année 2021.

Oustric Olivier

LES DERNIÈRES DÉCISIONS

Voici un extrait des décisions prises lors des conseils municipaux du 24 septembre et du 11 décembre 2020. Vous trouverez l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet de la municipalité : www.mairie-denat.fr.

• Signature de la convention @ctes des collectivités territoriales

Cette convention permettra de dématérialiser les documents à destination de la Préfecture.

• Tarifs des jetons de chauffage de la salle Robert Raynal

Le coût des jetons de chauffage est maintenu à 2 €. Les associations bénéficieront d'un tarif réduit à 1 € pour leurs activités.

• Représentation de la commune dans les commissions de la C2A

Commission Ressources et Équipements publics :

Titulaire : Isabelle Préget Suppléante : Marie Esteveny

Commission Développement - Attractivité :

Titulaire : Sabrina Fabre Suppléante : Claudine Cavailès

Commission Environnement :

Titulaire : Olivier Oustric Suppléant : Vincent Wilzer

Commission Mobilité, Aménagement de l'espace, Habitat, Urbanisme et Cadre de vie :

Titulaire : Emilie Goubault Suppléante : Isabelle Préget

Commission Proximité - Travaux :

Titulaire : Jérôme Gras Suppléant : Hervé Martin

• **Création d'une aire de jeux pour enfants et d'un terrain de pétanque**

L'espace situé entre le terrain de foot et le city (ancien terrain de tennis) va être aménagé. Des demandes de subventions ont été déposées afin d'y créer une aire de jeux pour enfants, une aire de pique-nique et un boulo-drome.

Les espaces verts vont être réalisés par l'association « Arbres et paysages » et par les élèves de terminale Bac Pro Aménagements paysagers du Lycée Fonlabour.

Une voie douce permettant de contourner la salle des fêtes et de relier l'impasse du XIII sera créée en partenariat avec la C2A.

• **Projet de construction d'une nouvelle école**

Comme annoncé durant la campagne électorale, le conseil municipal lance son projet de construction d'une nouvelle école. Des réunions vont rapidement être organisées avec les différents utilisateurs de la

future école afin de définir leurs besoins. L'objectif est de pouvoir lancer avant la fin du premier trimestre 2021 l'appel d'offres pour la maîtrise d'ouvrage et le concours d'architectes.

• **Création et dénomination de voiries**

L'impasse située à gauche lorsqu'on entre dans le village par l'avenue du Moulin à vent s'appellera Impasse du Capitaine Arnaud de Portal.

La rue du lotissement Domaine de la Gourtanelle sera nommée Rue Monique Tournier.

• **Poursuite de la rénovation de la salle Robert Raynal**

Un dossier de demande de subvention a été déposé à la Préfecture, dans le cadre du projet France Relance. L'obtention de cette subvention permettra de remplacer le chauffage de la salle des fêtes par une climatisation réversible et de refaire le plafond.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette année, afin de respecter les règles sanitaires, la commémoration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, de tous les morts pour la France et de la victoire et de la paix s'est déroulée en comité restreint, en présence du maire, de quelques élus et du porte-drapeau : M. Colombara Laurent, président de la section départementale du Tarn de la fédération nationale des combattants de moins de 20 ans.

L'hommage a débuté par la lecture du message de Mme Darrieussecq Geneviève, ministre déléguée en charge de la Mémoire et des Anciens Combattants, à l'occasion du centenaire du choix du Soldat inconnu.

Olivier Oustric et Gregory Avérous ont ensuite déposé deux gerbes de fleurs au pied du monument aux morts avant de faire l'appel des soldats du village morts pour la France et de ceux tombés au champ

d'honneur cette année.

Pour terminer, l'assemblée a observé une minute de silence avant de chanter la Marseillaise.



TOUR D'HORIZON DES TRAVAUX EFFECTUÉS

Depuis la rentrée de septembre, malgré le contexte actuel, différents projets de travaux ont vu le jour au sein de notre commune afin d'améliorer notre cadre de vie :

- Création d'un cédez-le-passage au croisement du chemin des Aubépines et du chemin des Ormeaux,
- Réfection et mise en sécurité de la rue des Remparts et du chemin des Ormeaux,
- Goudronnage du chemin de la Borie Haute,
- Plantation d'arbres fruitiers et d'ornement au bord du terrain de foot,
- Pose d'un nouvel abribus à l'arrêt du Puits Pointu.

Le financement et l'installation de cet abribus ont entièrement été pris en charge par la C2A.

Plusieurs travaux de mise en sécurité concernant la voirie viendront s'ajouter à cette liste très prochaine-

ment :

- Création d'un ralentisseur à l'entrée du village sur l'avenue du Moulin à vent, afin de sécuriser le carrefour de la salle des fêtes,
- Mise en place de la signalisation pour le sens unique de la rue des Remparts,
- Pose de panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h entre Las Faxariès et Crespin,
- Pose de panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h dans la rue des Noyers,
- Pose d'une nouvelle signalisation de voie sans issue pour signaler les impasses menant à la Fréjaire et au Bouscal,
- Pose d'une nouvelle signalisation de balisage de virage à l'entrée de Viguié,
- Prolongement de l'éclairage public de la rue de Goy jusqu'au croisement de la rue des Noyers.

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX



Séverine ARTUSO

Assiste le professeur en Toute Petite Section, Petite Section et Moyenne Section
S'occupe de l'aide aux devoirs



Céline FONTES

S'occupe de la cantine, de la garderie et du ménage des classes



Angélique GUITTARD

S'occupe de la cantine, et du ménage des classes et des bâtiments communaux

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Pour que votre chien soit accepté par tous, vous devez faire en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances à votre voisinage.

Ces nuisances sont principalement de deux sortes :

- **Les déjections** : Par mesure d'hygiène publique, **les déjections canines sont interdites sur le domaine public**. Tout propriétaire est donc tenu de **ne pas laisser déambuler seul l'animal** sur le domaine public et de **ramasser les déjections de son animal**.

En cas de non-respect de cette interdiction, selon l'article R.631-76 du code pénal, cette infraction est passible d'une contravention de 2^{ème} classe de 50 €.

- **Les nuisances sonores** : Les propriétaires de chiens sont soumis aux dispositions de l'article R.1334 du code de la santé publique : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, [...] ». L'ennui, la demande d'attention, le jeu, son rôle de gardien... sont à l'origine des aboiements intempestifs. L'éducation de votre chien doit pouvoir remédier aux cas les plus extrêmes.

Selon l'article 1243 du code civil, **le propriétaire est responsable des dommages et dégâts causés par son animal**, même s'il s'est échappé ou égaré.

Par ailleurs, les races de chiens se répartissent en 3 catégories selon le niveau de dangerosité. Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », des catégories 1 et 2. Elle implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre.

La **catégorie 1**, celle des **chiens d'attaque**, se compose des chiens non-inscrits au LOF (Livre des Origines Français) et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux races American Staffordshire terrier, Staffordshire terrier, Mastiff ou Tosa.

Toute acquisition, cession à titre onéreux ou gratuit, introduction ou importation sur le territoire français est interdite.

Les chiens de catégorie 1 sont interdits d'accès aux lieux publics, aux transports en commun et aux locaux ouverts au public.

La **catégorie 2**, celle des **chiens de garde et de défense**, se compose des chiens de race American Staffordshire terrier, Staffordshire terrier, Tosa ou Rottweiler inscrits au LOF ou assimilables à la race Rottweiler par leurs caractéristiques morphologiques.

Les chiens de catégorie 1 ou 2 doivent être déclarés en mairie.

Avant toute acquisition d'un chien appartenant à l'une de ces catégories, le futur propriétaire devra suivre une formation de 7 h portant sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents et obtenir une attestation d'aptitude.

Une fois le chien acquis, **son propriétaire a l'obligation de faire une demande de permis de détention à la mairie**. La délivrance de ce document est soumise aux conditions suivantes :

- la possession d'une attestation d'aptitude délivrée par un formateur agréé,
- la réalisation d'une évaluation comportementale du chien âgé de 8 mois à 1 an, par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale,
- la possession des documents justificatifs de l'identification du chien et de sa vaccination contre la rage,
- la possession de l'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur,
- la possession du certificat vétérinaire de stérilisation (catégorie 1).

Il est important de prendre en considération que si ces obligations ne sont pas respectées, les peines encourues peuvent être importantes. Certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien de catégorie 1 ou 2.

COLLECTE SÉLECTIVE

Le tri des déchets recyclables devient plus simple.

En effet, depuis le 1er janvier 2021, nous pouvons **mettre en vrac les emballages et les papiers, dans le nouveau conteneur de tri jaune** qui nous a été distribué par la C2A courant novembre. Nous vous rappelons que les emballages ont seulement besoin d'être vidés, il n'est pas utile de les laver.

Dans « les emballages » sont compris :

- les emballages métalliques (boîtes de conserves, canettes, aérosols...),
- les briques alimentaires (jus de fruits, lait, soupes, crème fraîche...),
- les emballages en cartons,
- les bouteilles, bidons et flacons en plastiques (bidon de lessive, bouteille d'eau, de soda, bouteille d'huile...).

Soyons vigilants, aucun emballage en verre ne doit être mis dans ce bac. Nous devons continuer à **apporter nos emballages en verre dans les conteneurs « récup-verre »** prévus à cet effet.

En bref, les déchets que nous mettions jusqu'à présent dans les sacs de tri jaunes et bleus vont désormais tels quels (sans sac) dans le conteneur jaune.

La collecte des conteneurs jaunes est dorénavant assurée le lundi tous les quinze jours, en semaine impaire. Elle a débuté le lundi 4 janvier. La tournée n'a pas été modifiée, donc les personnes chez qui le camion ne venait pas ramasser les sacs jaunes et bleus continueront d'amener leurs déchets aux points d'apport volontaire.

La collecte des ordures ménagères se fait toujours le mercredi.

Courant 2021, un conteneur d'apport volontaire collectif sera installé à la salle des fêtes. Il sera enterré à proximité du récup-verre afin de ne pas altérer l'esthétique et la propreté du site. Comme pour les conteneurs de tri jaunes distribués aux particuliers, l'ensemble du **coût financier est pris en charge par la C2A.**

ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISÉS

La Fédération Familles Rurales du Tarn est présente à vos côtés et vous propose deux **nouveaux services d'accueil, d'écoute et d'accompagnement personnalisés**, menés par un travailleur social :

- Un **point d'accueil numérique**, afin de vous accompagner dans vos démarches administratives en ligne et d'accès aux droits : pôle emploi, santé, impôts, logement, CAF, MSA, retraite...

- Un **point conseil budget** pour faire le point sur votre situation budgétaire (ressources, charges, dettes...), vous accompagner dans la gestion quotidienne et vous orienter.

Ces services sont **gratuits et ouverts à tous.**

La Fédération Familles Rurales du Tarn a obtenu des financements de l'état pour les développer.

Nadège Fabre, le travailleur social, vous accueille individuellement chaque **1er mardi du mois, pendant l'après-midi, sur rendez-vous**, à la Mairie de Dénat



Renseignements et prise de rendez-vous :
Fédération Familles Rurales du Tarn 05 63 54 15 44
Nadège Fabre 07 61 60 99 90
ou nadega.fabre@famillesrurales.org



Nathalie MANZANO
Secrétaire de mairie



Elisabeth SPEDINI
Assiste le professeur en Grande Section et CP
S'occupe de l'aide aux devoirs



Carine VIGNE
S'occupe de la cantine et de la garderie
Secrétaire de mairie



Timothée WALRAVE
S'occupe de l'entretien de la commune

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Le 20 octobre dernier, les employés communaux et quelques responsables associatifs ont bénéficié d'une formation aux premiers secours.

Cette formation a été animée par l'équipe du SAMU de l'hôpital d'Albi.



Les formateurs ont su s'adapter à la situation sanitaires en cours : prise de température, port du masque, distanciation... tout en proposant une formation de qualité.

La délicieuse daube préparée par Solange et Rosy et partagée le midi par l'ensemble du groupe, n'a pas ébranlé le dynamisme, l'implication et la bonne humeur des participants.

Le coût de cette journée a été pris en charge par la municipalité.

Les retours sont positifs : « très bien », « instructif », « nécessaire », « merci »...



AUX NOUVEAUX DÉNATOIS

L'ensemble du conseil municipal tient à souhaiter la **bienvenue à nos nouveaux concitoyens.**

Les circonstances sanitaires ne nous permettent malheureusement pas d'organiser un moment festif afin de vous accueillir et vous présenter plus en détail votre nouveau cadre de vie. Soyez cependant convaincus qu'il est agréable et dynamique.

Nous espérons pouvoir rétablir la situation en 2022 en organisant une cérémonie de vœux à la population.

En attendant, **faites vous connaître** auprès de la municipalité en vous rendant en mairie ou en complétant le formulaire en ligne sur le site internet de la mairie : **www.mairie-denat.fr**.

Vous trouverez sur le site de la commune différentes informations municipales, économiques et pratiques, les activités et services proposés par les nombreuses associations... ainsi que des avantages auxquels vous avez droit en tant que nouvel arrivant.

LES 100 ANS DE ROSE SERS

Bon pied, bon œil, Rose SERS a soufflé ses 100 bougies pendant le premier confinement. Trois élus sont allés trinquer avec elle lorsque les conditions sanitaires étaient plus favorables.

Née en avril 1920 à Lacaze, Rose a grandi avec ses trois sœurs. A 22 ans, elle s'est installée sur l'exploitation de son mari à « Bois Grand » qui élevait des vaches. Malgré les temps troublés, ils l'auront faite prospérer. Elle a donné naissance à un fils : Hervé. Elle l'a élevé dans le respect des anciens et de la terre ; cette terre qu'elle travaillait tous les jours pour faire son jardin.

Une force de caractère sans pareille lui a permis de traverser les épreuves que la vie lui a infligées sans jamais se plaindre ; avancer toujours avancer.

A l'heure de la retraite, elle a rejoint l'association Générations Mouvement de Dénat et participé aux activités proposées. Ces rencontres lui ont permis de maintenir un lien social et de garder sa place dans la société.



Aujourd'hui, à 100 ans, elle ne va plus travailler son jardin. Assise dans son fauteuil près de la fenêtre, elle lit son journal puis regarde la télévision. Elle va aussi se promener avec son chien, son fidèle compagnon, et n'a qu'un seul regret : celui de ne pas avoir eu de petits-enfants. Ses journées s'égrènent et elle continue son chemin sous l'œil bienveillant de son fils et de sa belle-fille. Elle vient de traverser le siècle et se dit qu'il n'y aura pas 100 ans de plus.

Alors que peut-on lui souhaiter à Rose ? Tout simplement de poursuivre sa route en bonne santé et de garder sa gentillesse et ce sourire, véritable rayon de soleil qui vous irradie lorsque vous l'approchez.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Nous l'attendons, elle arrive bientôt !

Nous voulons parler de la fibre. Effectivement, la mairie est connectée via la fibre optique depuis quelques années, mais il faut bien comprendre que plusieurs réseaux de fibres optiques sont déployés côte à côte.

La connexion en fibre de la mairie a été installée par la C2A pour relier entre eux les services communautaires et réduire les charges d'abonnement téléphonique, internet... des communes. Il s'agit d'un réseau local (LAN) fermé et sécurisé.

La fibre optique dessert également l'armoire blanche située en face de l'épicerie. Celle-ci est une fibre d'infrastructure qui amène le signal ADSL jusqu'à nous. Elle est déjà occupée et le restera encore quelques années. Grâce à elle, notre box internet fonctionne sur une paire de fils de cuivre.

La fibre que nous attendons, c'est la fibre FTTH (Fiber To The Home), celle qui arrive jusqu'à une prise située dans notre maison. Lors du raccordement de votre logement, il est important que la fibre optique emprunte un cheminement parallèle aux fils de cuivre s'ils existent. En effet, si le cuivre est retiré d'une gaine souterraine détériorée, le passage de la fibre sera impossible et vous n'aurez plus accès à aucun service. Si la maison est récente deux gaines ont été installées à cet usage lors de la construction.

Le réseau FTTH est installé dans le cadre du Plan France Très Haut Débit. L'Etat a lancé un appel à manifestation d'intention d'investissement (AMII) aux opérateurs télécom afin qu'ils équipent le pays sur leurs fonds propres. Cette tranche de travaux a permis à Orange et SFR de relier les métropoles et leurs banlieues ainsi que les villes moyennes de l'hexagone.

Dans ce cadre, faisant partie de la C2A, la commune de Dénat est raccordée en fibre par Orange. Deux points de mutualisation de zones (PMZ) permettant chacun de desservir 300 à 350 foyers ont été installés au centre du village et à Grèzes en juin 2020 et sont en cours de raccordement.

Le déploiement ayant pris un peu de retard, la majeure partie de la commune devrait être raccordée fin 2021.

Le reste du territoire, moins peuplé, sera couvert par des réseaux de type RIP (Réseau d'Initiative Publique). Les communes, département, ou regroupement de collectivités financent une partie de l'infrastructure et s'associent avec un opérateur. Ils déploient et exploitent ensemble ce réseau permettant l'accès de tous au très haut débit. Le RIP du Tarn a signé une convention avec SFR.

Pour résumer, Dénat sera raccordé à Internet en Très Haut Débit par Orange et Ronel sera raccordé par SFR. Orange ne pouvant pas empiéter sur l'ancien réseau historique de Ronel qui desservait une partie de nos concitoyens, des poteaux ont été installés sur le chemin de Goy et à Laurens pour supporter la fibre.

Retenez enfin que, même si le réseau FTTH est installé par l'opérateur Orange, vous gardez la possibilité de choisir l'opérateur auprès duquel vous souscrirez votre abonnement fibre : Orange, Free, Bouygues, SFR ou autre.

Le raccordement à Internet et la téléphonie ne sont pas des compétences de la mairie ou de la C2A. Pour obtenir de plus amples informations, contactez votre opérateur ou Orange.

EN BREF...



Inauguration des travaux de la RD 612

en présence de :

Carole DELGA, présidente du conseil régional d'Occitanie,
Christophe RAMOND, président du conseil départemental du Tarn



Echange sur nos projets et visite du village

en présence de :

Christophe RAMOND, président du conseil départemental du Tarn,
Marie-Claire MALROUX
et Jean-Paul RAYNAUD,
conseillers départementaux du canton de Saint-Juéry

Nous avons également reçu :

Philippe BONNECARRERE
et Philippe FOLLIOT,
Sénateurs du Tarn,
et Muriel ROQUES-ETIENNE,
Députée du Tarn.



Noël
des employés communaux
en comité restreint

ESPACE DÉTENTE

Le dimanche 22 novembre, de courageux dénatois matinaux ont planté une quinzaine d'arbres le long du terrain de football. Au cours de l'opération, l'équipe municipale a eu le plaisir de recevoir le renfort d'adolescents du village. Merci à eux !

Cette plantation était le premier acte du projet de réaménagement des abords de la salle polyvalente Robert Raynal. Notre projet est d'offrir aux dénatois, au cœur du village, un lieu familial de détente et de convivialité.

Contre le city (ancien terrain de tennis), nous allons aménager un terrain de pétanque et créer dans le prolongement une aire de jeux pour enfants. Des bancs et des tables de pique-nique seront aussi installés pour pouvoir profiter en famille de cet espace.

Les parties les plus pentues du terrain seront occupées par des massifs de plantations et un bosquet d'arbres protégera les maisons voisines.



Ces aménagements paysagers seront réalisés par des élèves de terminale du lycée de Fonlabour, au printemps, dans le cadre d'un projet pédagogique.

Des caméras de vidéosurveillance seront installées pour protéger le site et ses utilisateurs. A terme, Madame pourra faire une partie de pétanque avec ses copines pendant que Monsieur jouera au basket avec les plus grands tout en gardant un œil sur les petits juchés sur la balançoire.

Pour l'heure, les demandes de subventions ont été déposées. Nous espérons qu'elles recevront un avis favorable et que vous pourrez profiter de ces nouveaux aménagements l'été prochain.

NOUVEAUX NOMS DE RUES

A Dénat, nous n'avons pas de Panthéon, mais une rue qui portera votre nom !

Avec un désir commun, la municipalité s'implique au quotidien dans la vie de la commune. Elle a à cœur de préserver son patrimoine, son passé, son histoire. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de rendre hommage à deux personnalités qui ont marqué le village.

Dans deux lotissements qui viennent de voir le jour, nous inaugurerons l'Impasse du Capitaine Arnaud de Portal et la Rue Monique Tournier.

Arnaud de PORTAL :

Entre 1562 et 1629, la guerre entre les catholiques et les protestants faisait rage. Dénat, village fortifié et souvent menacé, luttait fièrement et repoussait les assaillants. Il est devenu un bastion du catholicisme et a servi de réseau informatif au Diocèse Albigeois par le biais de ses consuls.

L'administration diocésaine a envoyé une garnison dans ses murs afin de le protéger et de protéger les villages alentours. En 1591, c'était le Capitaine Arnaud de Portal qui la dirigeait.

Il est devenu Consul de Dénat et a habité à Goy.

Il a lutté ardemment contre la rébellion protestante et protégé coûte que coûte notre beau village.

Il a été mortellement blessé au combat le 31 mars 1616.

Monique TOURNIER :

Elle est née BESOMBES, le 1^{er} janvier 1954 à Mirandol-Bourgnounac. Elle a grandi entourée de ses

deux frères et de ses parents instituteurs.

Enfant, elle était attirée par la musique et a appris à jouer du piano. Petit à petit, sa passion pour les enfants et son désir de faire partager ses connaissances, l'ont naturellement amenée à poursuivre ses études à l'École Normale d'instituteurs d'Albi.

Elle a enseigné dans l'Aveyron, puis dans diverses communes du Tarn.

En septembre 1991, elle est arrivée à Dénat où elle est restée treize années. Treize ans où elle s'est sentie bien et a aimé enseigner dans ce petit village. Durant deux ans, elle s'est occupée des classes de CP-CE1, puis de 1993 à 2004, elle a eu en charge la maternelle.

Son passage à Dénat a marqué son esprit et sa carrière. Pour chaque classe, elle a constitué un album photo et mis un nom sur chaque visage, pour ne pas oublier.

Son métier, elle l'avait dans la peau et aimait en parler avec son mari. Volontaire et obstinée, elle a interpellé à maintes reprises la municipalité afin d'obtenir toujours mieux pour les enfants. Ils étaient sa priorité et son centre d'intérêt.

Cet amour pour son métier, cet amour pour les autres, elle l'a fait vivre en s'impliquant dans la vie de l'école, auprès de ses collègues et des parents d'élèves. Femme de cœur et d'âme, elle s'est engagée dans sa religion et a œuvré pour son église. Elle nous a quittés le 3 mai 2017, à l'été de sa vie, en laissant dans le cœur de chaque personne qui l'a connue et aimée, le regret d'un départ prématuré.

UNE MAIRIE PROCHE DE SON ÉCOLE

Les employées communales ont profité des vacances d'été pour faire un peu de tri dans les jouets de la cantine et de la garderie. Certains jeux avaient fait plus que leur temps ! A l'occasion de la rentrée scolaire, les élèves inscrits à la cantine ou à l'école ont ainsi pu profiter des nouveautés achetées par la municipalité.

A la rentrée 2020, les élèves de l'école avaient à leur disposition une douzaine de tablettes numériques. M. Castagné, le directeur de l'école, nous a sollicité pour l'acquisition de sept tablettes supplémentaires afin d'en avoir quasiment une par enfant au sein d'une classe. Nous avons accédé à sa demande.

La remise des tablettes s'est faite le 18 décembre en présence de M. Suaud, enseignant référent aux usages du numérique de l'académie du Tarn. Il a tenu à remercier la municipalité de Dénat pour le niveau d'équipement numérique de notre école, soulignant que de nombreuses écoles n'avaient pas accès à autant de matériel numérique.



Le père Noël n'a pas oublié nos petits dénatois. Des cadeaux collectifs ont été offerts à chaque classe à l'occasion des fêtes de fin d'année.

DU CÔTÉ DE LA GARDERIE

Pour embarquer dans la féerie de Noël, les enfants de la garderie ont décoré leur salle en créant boules, guirlandes, sapins et dessins.



Ils ont eu de nombreuses idées et ont eu à cœur de rendre cet espace festif.

Tous les enfants de la garderie et le personnel encadrant vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



La municipalité a également remis à chaque enfant un père Noël en chocolat accompagné de quelques papillotes. Pour que l'esprit des fêtes soit bien présent malgré les circonstances sanitaires, l'association des parents d'élèves a financé à chaque classe un goûter, permettant ainsi à tous de passer un agréable après-midi.

La municipalité tient à remercier l'association des parents d'élèves et le personnel municipal pour la réussite de cet après-midi.

Enfin, nous n'oublions pas la sécurité de nos enfants.

Les retours des familles sur le nouvel accès à l'école via le portail situé entre la mairie et l'église sont globalement positifs.

Une alarme visuelle sera prochainement installée dans chaque classe. Le modèle choisi pourra être réutilisé dans la future école.



ASSOCIATIONS

Association Communale de Chasse de Dénat

chassededenat@gmail.com

Association Culture et Loisirs de Dénat
acl.denat@gmail.com

Association des Aides à Domicile en Milieu Rural Lomers-Lamillarié-Dénat
lombers@admrtarn.fr

Association Familles Rurales de Dénat
famillesruralesdenat@gmail.com
06 14 97 63 65

Association Générations Mouvement Dénat, Fauch, Labastide-Dénat, Ronel
06 73 88 49 89

Chorale Happy Day
06 33 35 15 98

Quelques photos de la vente de sapins des parents d'élèves



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Depuis la rentrée scolaire 2020, avec les nouvelles élections des parents d'élèves délégués, nous sommes six parents élus.

Malgré le contexte sanitaire actuel, compliqué pour tout le monde, nous essayons de continuer à proposer différentes actions destinées à récolter des fonds au profit de l'association USEP de l'école de Dénat.

Nous souhaitons également apporter une dynamique grâce à des actions régulières et agréables.

Ainsi nous avons proposé cet automne la vente de fleurs de Toussaint, puis la traditionnelle vente de chocolats et de sapins pour Noël.

Nous tenons sincèrement à remercier les familles qui ont participé à ces différents achats.

Les recettes que nous faisons grâce à ces ventes permettent d'apporter de la trésorerie sur le compte USEP de l'école et donc d'aider à financer diverses sorties culturelles et de loisirs pour les élèves.

Elles financent en partie les voyages de fin d'année scolaire afin de réduire les coûts finaux pour les familles.

Il semble très compliqué d'envisager organiser le loto en ce début d'année 2021, voilà pourquoi nous continuons de réfléchir pour proposer des nouveautés.

En février 2021, nous proposerons donc une vente de madeleines Bijou. Nous croisons les doigts et espérons pouvoir continuer nos actions habituelles du printemps et de l'été.

Si la situation sanitaire évolue favorablement, nous avons pour projet de proposer au printemps une animation conviviale parents/enfants type concours de pétanque.

Notre engagement et l'implication de toutes et tous auprès de nous sont précieux et font la force de notre petite école de village.

Nous en profitons pour remercier celles et ceux qui nous suivent, aident, participent aux différentes actions que nous proposons et comptons sur vous pour continuer d'écrire la suite avec nous.

Nous continuerons de vous tenir informés de nos actions par les messages dans les cahiers de liaison, mails de l'école ou encore via le site internet de la mairie...

Soyons optimistes et rendez vous pour les prochaines animations .

Les parents délégués

ADMR LOMBERS– LAMILLARIÉ– DÉNAT

L'ADMR à vos côtés

Nous venons de vivre une période bien particulière, il nous a fallu faire des choix et ne garder que les interventions essentielles. Vous avez pu vous sentir oubliés, mais dans un moment où il faut choisir, vous vous rendez compte que d'autres ont parfois plus besoin que vous. Il fallait mettre des priorités avec beaucoup d'humilité car l'exercice était difficile.

C'est à la mi-mars que les informations alarmantes sont arrivées. La rapidité de propagation du virus a alerté les autorités sani-



taires. Nous avons reçu des consignes, nous devons réduire fortement nos interventions pour protéger les familles et les salariées. Vous pourriez penser que tout était exagéré, nous avons fait ce qui semblait bon, ce qui nous était demandé. L'actualité du moment nous montre la fragilité de la situation, le virus est toujours là.

Nous tenons à vous remercier pour votre compréhension, pour l'accueil que vous avez réservé aux équipes au moment de vous annoncer la suspension des interventions, pour l'attention que vous accordez aux bénévoles, aux personnels à leur retour. Nous ne vous avons pas oubliés, conscients de vos besoins, de vos attentes.

Et maintenant

Nous sommes à vos côtés plus souvent et nous serons plus que jamais attentifs :

- Au respect des gestes élémentaires d'hygiène appelés gestes barrières (réflexes à adopter tous les jours),
- Aux moyens de protection des personnels assurant votre sécurité et leur sécurité,
- En échangeant avec vous sur votre état de santé,
- En continuant à réduire certaines interventions en fonction de l'actualité, comme par exemple l'accompagnement sur des sorties.

Les salariées, les bénévoles

Nous tenons à remercier chacune et chacun d'entre vous pour l'esprit de responsabilité et de solidarité dont vous faites preuve depuis le début de la crise. Nous rendons hommage aux équipes de terrain qui travaillent sans relâche afin que notre accompagnement auprès des plus fragiles puisse perdurer.

**L'ADMR vous présente ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année 2021.**

Conseil d'administration national

Le conseil d'administration national a décidé de reporter d'une année, si la situation le permet, le Forum pour les 75 ans de notre réseau qui devait réunir 2 500 personnes en novembre à Nantes.

Il décale aussi d'un an la présentation du prochain plan stratégique pluriannuel le « CAP 2022-2026 » qui prendra en compte le cadre de la future loi « Grand Age et Autonomie » tant attendue par notre secteur.

Composition du Bureau 2020 :

Président d'Honneur : Michel Fabriès ; Présidente : Doris Huchedé ;
Vice-Président : Henri Palous ; Secrétaire : Annie Grégoire ; Trésorière : Yvette Balzarin ; Bénévole : Christiane Enjalbert.

Les Bénévoles responsables :

Service prestataire et mandataire : Yvette Balzarin 05 63 55 29 68.

Service Téléassistance : Henri Palous 05 63 55 53 38

Responsable planning/secrétariat :

Annie Grégoire 06 31 56 18 91 ou 06 71 61 44 61

ou, les secrétaires 05 63 55 27 68 (mardi 9h - 12h, vendredi 14h - 17h)

Une certification NF Service à la personne

Nous avons obtenu dernièrement la norme ISO 9001, NF Service à la personne, gage de qualité, qui met en lumière de nombreux points forts avec une très grande implication des bénévoles et des personnels, une maturité de la démarche, et une bonne organisation dans l'accompagnement de l'association par les ACP et ATI.

ACP (Assistante Accompagnement de Proximité)

ATI (Assistante Technique Itinérante).

Animations 2021

Activités associatives : Annie, Yvette, Christiane

Loto en 2021 sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

GROUPE HAPPY DAY

Ensemble vocal qui travaille sur support musical très actuel, en groupe, solo ou autre.

Nos répétitions se font le mardi soir à 20 heures à l'église de Dénat bénéficiant ainsi de l'acoustique nécessaire au chant.

Pour toute information :

Lise-Marie Manen

06 33 35 15 98

La municipalité a souhaité illuminer le village afin de garder intacte la magie de Noël !



FAMILLES RURALES DÉNAT

L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires : elle a engendré plus de peurs que de convivialité. Fini les grandes tablées et les gestes d'affection, chacun doit garder son masque, ses distances... Je veux croire que l'année qui vient sera source de nouvelles rencontres, de nouveaux partages. Nous devons, nous allons nous adapter. L'aventure humaine est ainsi faite !

Pour l'association Familles Rurales de Dénat, certaines activités ont pu reprendre :

- **La bibliothèque l'Or Mot**, située au cœur du village, est ouverte au public **un mardi sur deux de 16h30 à 18h et le mercredi de 15h à 17h**, en période scolaire.

Bibliothèque relai de la médiathèque départementale du Tarn (MDT), vous pouvez y récupérer des documents repérés sur le catalogue en ligne de la MDT et que les bénévoles vous auront réservés. Entre notre fonds propre et une partie des fonds de la MDT, vous avez accès à environ 4 000 ouvrages sur site, dont une importante collection à destination des enfants et pré-adolescents.

Les bénévoles de la bibliothèque, que le conseil d'administration et moi-même remercions pour leur implication, vous invitent à compléter un questionnaire dans l'objectif d'améliorer ce service à la population.

Vous trouverez le lien vers ce questionnaire en ligne sur le site internet de la mairie : **www.mairie-denat.fr**, ou sa version papier à l'épicerie et à la mairie.

- **L'accueil de loisirs « Les P'tits Loups »** ouvrira

ses portes la première semaine des vacances d'hiver, du **15 au 19 février 2021**.



ASSOCIATION
DE DÉNAT

- Les **ateliers Arts Graphiques et Couture Enfant** ont repris au 15 décembre après une interruption durant le second confinement.

Concernant l'atelier Couture Adulte, le groupe ados, les soirées parentalité, nous attendons que les consignes sanitaires préconisées par le Gouvernement soient favorables à leur reprise.

Bien sûr, nous vous tiendrons informés sur le maintien ou pas du vide-greniers du 6 juin et du Mercat Del País du 26 juin.

Pour toute demande d'information, envoyez un mail à : **famillesruralesdenat@gmail.com**.

A l'heure où j'écris ces quelques mots, je ne sais pas ce que nous réserve l'année 2021 ; mais nous devons garder espoir et continuer à nous projeter. Mon Conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2021 : qu'elle vous apporte bonheur, joie et bonne santé !

*« Croyez en vos rêves ...
et ils se réaliseront peut-être.
Croyez en vous...
et ils se réaliseront sûrement. »*
Martin Luther King

Anne Estéveny

Mairie de DÉNAT

Accueil du public : 1, Place de la Mairie
81120 Dénat

- le lundi de 13h30 à 17h
- le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Contactez-nous :

Téléphone : 05 63 76 07 27

E-mail : mairie@mairie-denat.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous :

- le mardi de 16h30 à 18h30
- le vendredi de 14h à 17h

Nous sommes sur le Web !

Visitez-nous :

www.mairie-denat.fr

Pensez à télécharger l'application :

